

- Exécuter le contenu (collecte des sons ; gestion des invités ; habillage ; montage...)
- Présenter le contenu radio (animation).

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Reporter Radio Anglophone doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques et journalistiques :

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires...
- Maîtrise des règles déontologiques dans le traitement de l'information.
- Maîtrise des techniques du reportage et du montage.
- Maîtrise de la rédaction web : style cours et concis, notions en SEO...
- Maîtrise des techniques d'intégration de contenu (vidéo, image, texte) sur le web.
- Niveau pratique en techniques de production audiovisuelle et de rédaction pour l'antenne.
- Niveau pratique en technique de l'interview.
- Niveau pratique en informatique bureautique.
- Maîtrise de l'informatique dédiée au montage.
- Maîtrise des techniques de prise de son.
- Notions en droit de la presse.
- Parfaite Maîtrise de l'anglais (écriture ; diction ; prononciation...).
- Maîtrise du français (écriture ; diction ; prononciation...).
- Maîtrise de l'arabe.
- Niveau pratique en espagnol.
- Bonne culture générale : sportive, politique, économique, sociale, culturelle...
- Maîtrise des techniques de production du contenu digital.
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement sonore en matière d'expression journalistique.

❖ Comportementales et Managériales :

- Disponibilité et engagement.
- Rigueur et organisation.
- Esprit de synthèse.
- Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit.
- Grande polyvalence et grande réactivité.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **10/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test écrit} * 0,4 + \text{Note du test oral} * 0,2 + \text{Note du test pratique} * 0,4$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

| TEST | SUJET | Barème | Langue | Durée de Test |
|---------------|---|---------|---------------------|---------------|
| TEST ECRIT | Epreuve traitant un sujet d'actualité. QCM culture générale | Note/20 | Anglais et français | 1 H 30 |
| TEST ORAL | 1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir | Note/20 | Anglais et français | 20 minutes |
| TEST PRATIQUE | Réalisation d'un projet radiophonique en assurant le montage dudit projet (Mise en situation). | Note/20 | Anglais et français | 1 H |

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).

Tout dossier incomplet sera systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le01 AVR. 2024

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faiçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

14 MARS 2024